

Master Domaine : “ Sciences Humaines et Sociales ” - Mention : “ Psychologie” spécialité "Psychopathologies interculturelles et psychologie clinique des situations de crise" (Master à finalité Professionnelle)

RNCP9261 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Nice Sophia Antipolis

<http://portail.unice.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

L'objectif de cette formation vise la délivrance d'un diplôme de psychologie interculturelle clinique et pathologique, conférant le titre de psychologue loi. Il permettra d'occuper des fonctions de psychologue clinicien au sein de structures dans les secteurs de la santé, du social, de l'éducation, de l'insertion et intégration sociales telles que : maisons de quartiers, foyers d'hébergement, hôpitaux, maisons d'arrêt, collectivités territoriales, etc.... Il permettra également aux psychologues formés à cet effet d'intervenir dans le champ des actions humanitaires en situation d'urgence. En outre, face à la demande sociale croissante de traitement des difficultés liées à l'interculturalité et aux questions de médiations liées aux situations de crises Les titulaires pourront accéder facilement à l'emploi : de réels débouchés existent pour les psychologues formés à ces problématiques. de plus, le contenu des enseignements favorise la création d'activités par les futurs psychologues dans le champ des interventions sociales et de l'interculturalité.

Ce diplôme constitue une spécialisation dans le champ de la psychologie clinique et de la psychopathologie, destinée à des psychologues souhaitant prendre en compte la dimension culturelle dans leur pratique, que celle-ci s'exerce dans les pays industrialisés (populations migrantes), ou dans les pays en voie de développement et en situation de coopération internationale.

En effet, pour aborder la complexité de la prise en compte de la dimension culturelle dans le domaine de la santé et aux différents âges de la vie, le praticien doit se doter d'une double formation, l'une généraliste, clinique et psychopathologique, l'autre spécifique à l'approche interculturelle des phénomènes cliniques et psychopathologiques.

Il s'agit, au sein de cette formation de préparer les futurs psychologues aux nouvelles formes de symptômes et problématiques en prenant en compte la dimension interculturelle, et les préparer à de nouvelles configurations d'interventions dans le champ social.

Cette formation a pour but d'enrichir les outils cliniques traditionnels en offrant aux futurs psychologues des

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le clinicien détenteur de la (spécialité : psychopathologies interculturelles et psychologie clinique des situations de crises) peut exercer son métier dans un hôpital général ou spécialisé (Psychiatrie par exemple), mais au delà de ce champ classique. Il peut intégrer les collectivités locales ou territoriales, les C.C.A.S, les C.M.S, les centres de détentions, les maisons d'arrêts, les centres d'éducatifs fermés, les associations de soins pour toxicomanes ou alcooliques, les post-cures, les associations à but social ou humanitaire, les cellules d'urgences, les foyers d'hébergements type C.H.R.S, les institutions oeuvrant dans les champs de la précarité et de l'exclusion et relevant de dispositifs type : contrat de ville, contrat d'intégration, plan local d'insertion par l'économie, programme départemental d'insertion, les associations de prévention, d'intégration et de luttés contre les exclusions, les centres sociaux et les M.J.C des quartiers ou zones d'éducatifs prioritaires ou dans des centres de formation, ou à l'étranger notamment au sein d'O.N.G. Ils peuvent également exercer à titre privé.

La liste est non exhaustive, car il leur restera à inventer de nouvelles formes d'interventions dans des champs spécifiques non encore explorés par la discipline auxquelles la spécificité de la formation les préparera. En effet le contenu des enseignements favorise la création d'activités par les futurs psychologues dans le champ des interventions sociales et de l'interculturalité.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

tout type d'emploi en psychologie clinique, psychopathologies cliniques et psychopathologies interculturelles. CF/ Liste ci-dessus

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE

idem

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

.

COMPOSITION DU JURY — VAE

oui idem

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9261/>